

Carrière Calco à Saint-Marc-des-Carières

En grève pour le respect



Les travailleurs de la carrière Calco, à Saint-Marc-des-Carières, sont membres du Syndicat des travailleuses et travailleurs des industries manufacturières – CSN

Appuyez-nous !

Nous sommes une quarantaine de travailleurs en grève générale illimitée depuis le 30 juillet 2018.

Notre convention collective est échue depuis le 28 février 2017. Après plusieurs séances de négociation et de conciliation infructueuses, les membres du syndicat ont pris un vote de grève à l'unanimité le 21 juin dernier.

Officiellement, trois points nous séparent d'un règlement satisfaisant.

Premièrement, comme c'est souvent le cas, il y a un désaccord sur le plan salarial. **Nous ne revendiquons pas la parité salariale** avec les autres divisions québécoises de Graymont. Nous demandons une augmentation de 2,75 % par année, ce qui nous semble juste étant donné l'écart salarial qui existe et qui va jusqu'à 8 \$ de l'heure pour les mêmes métiers avec les mêmes équipements.

Deuxièmement, il y a un désaccord entre les parties sur des modifications à apporter au régime d'assurance collective. L'employeur demande au syndicat de lui faire confiance aveuglément pour le partage des coûts, ce que nous ne pouvons accepter ayant trop souvent été floués dans le passé.

CONFLIT EN BREF

Type de conflit : Grève générale

Employeur : Graymont

Ville : Saint-Marc-des-Carières

Date de début : 30 juillet 2018



Troisièmement, il y a la question de l'horaire de travail. La partie patronale voudrait introduire un horaire de travail de 10 h pour certains, mais le syndicat veut que ceux qui ne peuvent pas le faire, pour des raisons de conciliation travail-famille ou de santé-sécurité, puisse rester à un horaire de 8 h.

Au fond, ce que nous revendiquons, c'est d'être reconnus et respectés. ■



Conseil central
de

Québec Chaudière-Appalaches



Solidarité | La roulotte des grévistes est à côté de la caserne de pompiers. Venez nous voir !